

Profil de pays établi pour le
Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2007
Un bon départ : protection et éducation de la petite enfance

Sénégal

Programmes de protection et d'éducation de la petite enfance (PEPE)

Compilés par le
Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE)
Genève (Suisse)

2006

Le présent profil a été établi à la demande de l'équipe responsable du Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous comme document d'information pour l'aider à établir l'édition 2007 du Rapport. L'équipe n'a pas retravaillé le manuscrit. Les informations que l'on trouvera dans la série des profils ont été compilées par le BIE. Il est arrivé que ces données soient révisées et/ou complétées grâce à l'aimable soutien de ministères de l'éducation et de bureaux de l'UNICEF dans le monde. Les points de vue et opinions exprimés dans le présent document ne sont pas nécessairement ceux des responsables du Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous ou de l'UNESCO. Le présent profil peut être cité accompagné de la mention suivante : « Profil de pays établi à la demande de l'équipe responsable du Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous - Un bon départ : protection et éducation de la petite enfance ». Pour plus d'informations, s'adresser à : efareport@unesco.org

SENEGAL

Programmes de protection et éducation de la petite enfance (PEPE)

A. INFORMATIONS GENERALES, STATISTIQUES ET INDICATEURS

Age d'entrée dans l'enseignement obligatoire (si applicable) :

Selon l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), l'enseignement obligatoire concerne le groupe d'âge de 7 à 12 ans. Avec la loi 91 22 modifiée, l'obligation scolaire concerne désormais la tranche d'âge 6 à 16 ans.

1. PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT PREPRIMAIRE (CITE 0)

(CITE = Classification internationale type de l'éducation)

1.1. Définition officielle des programmes CITE 0 (préprimaire) :

Education préscolaire.

1.2. Groupe d'âge concerné par les programmes CITE 0 :

3-6 ans

1.3. Programmes CITE 0: statistiques et indicateurs (source : ISU)

1.3.1. Scolarisation :

	Pourcentage	Année
Taux brut de scolarisation	5,6	2003-04
Taux net de scolarisation	3,2	2003-04
Pourcentage d'enfants entrant dans le primaire ayant une expérience du préprimaire	4,4	2003-04

Note : Effectifs 2004-2005 : 78.812 dont 41.069 filles (52%) pour un effectif total de la population préscolarisable estimée à 1.190.000. *Source :* Statistiques scolaires, Développement Intégré de la Petite Enfance, Année scolaire 2004/2005, DPRE/BSS, Ministère de l'éducation, juillet 2005.

1.3.2. Taux de scolarisation par groupe d'âge (pourcentage, y compris les premières années d'éducation primaire si pertinent) : Non disponible

Moins de 3 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans

Effectifs par niveau (2004-2005)

	Petite Section	Moyenne section	Grande section	Classe de transition	TOTAL
Tranche d'âge	2-3 ans 3-4 ans	4-5 ans	5-6 ans 6-7 ans	6-7 ans	
Effectifs	25.871	27.451	24.892	598	78.812

Source : Ministère de l'éducation, janvier 2005.

1.3.3. Enseignants:

Personnel enseignant (total)	Dont femmes (%)	Pourcentage d'enseignants formés (tous)	Pourcentage d'enseignants formés (hommes)	Pourcentage d'enseignants formés (femmes)
2.259	66	100	100	100

Source : Ministère de l'éducation, janvier 2005. Les données se réfèrent à 2004-05.

1.3.4. Financement :

	Pourcentage
Dépenses publiques ordinaires par enfant en pourcentage du Produit National Brut par habitant	2,54 (2004)

Source : ISU.

1.3.5. Principales sources de financement :

Etat, partenaires, ménages, collectivités locales.

2. AUTRES PROGRAMMES PEPE

(Généralement, les programmes qui précèdent l'enseignement préprimaire)

2.1. Définition officielle des autres programmes PEPE :

- Programme de renforcement nutritionnel (0 – 5 ans).
- Programme de santé maternelle et infantile.
- Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant (PCIME).

2.2. Groupe d'âge concerné par les autres programmes PEPE :

- 0 – 5 ans (renforcement nutritionnel)
- 6 mois à 2 ans pour les interventions en direction des enfants malnutris dans les communautés d'implantation des Cases des Tout Petits
- 1 mois à 2 ans pour les crèches privées

2.3. Nombre estimé d'enfants bénéficiaires des autres programmes PEPE :

4.600 enfants pour l'intervention en direction des enfants de 6 mois à 2 ans bénéficiant des interventions nutritionnelles dans les Cases des Tout Petits.

B. INFORMATION DE BASE SUR LES PROGRAMMES PEPE (Y COMPRIS L'ENSEIGNEMENT PREPRIMAIRE, CITE 0)

3.1. Cadre légal de référence pour les programmes PEPE :

1. La loi n°94-82 du 23 décembre 1994 abrogeant et remplaçant la loi n° 75-70 du 9 juillet 1975 relative à l'éducation préscolaire définit les différents établissements pouvant assurer cette éducation, de même que les conditions d'ouverture, la reconnaissance, les activités éducatives à y pratiquer et le contrôle administratif et pédagogique.
2. La lettre de politique sectorielle pour l'éducation et la formation.
3. Le projet de document de politique Nationale de Développement de la Petite Enfance.

3.2. Entité(s) officielle(s) chargée(s) de la supervision ou de la coordination :

L'ensemble du système éducatif est géré par le Ministre de l'éducation nationale. L'éducation préscolaire est gérée par la Direction de l'éducation préscolaire tandis que le projet Case des Tout Petits est géré par l'Agence Nationale de la Case des Tout Petits.

3.3. Autres entités participant à l'offre de programmes PEPE (par exemple, municipalités, gouvernements locaux, etc.) et principaux types d'offre (par exemple, services publics, privés, mixtes, communautaires, etc.) :

3.3.1 Services déconcentrés de l'éducation (assurent une tutelle administrative et pédagogique)

- Inspection Régionale d'Académie
- Inspection Départementale de l'Education (surtout pour les maternelles publiques et garderies/centres communautaires)

3.3.2 Services décentralisés

- Collectivités locales : appui en matière de construction, équipement, réhabilitation, prise en charge du personnel,

3.3.3 Partenaires au développement

- Organismes internationaux : UNICEF, UNESCO, Banque Mondiale
- ONG (telles que CCF, PLAN International, Association d'Entraide des établissements Préscolaires Catholiques du Sénégal... pour garderies privées et centres communautaires)

3.3.4 Partenaires sociaux

- Organisations Communautaires de Base (OCB) et Groupements de Promotion Féminine (GPF) pour les garderies communautaires
- Association de parents d'élèves

3.4. Type de personnel en charge des programmes PEPE (enseignants, assistants, autre type de personnel) :

Inspecteurs et éducateurs du préscolaire, instituteurs, volontaires de l'éducation, animateurs polyvalents (de CTP ou de centres communautaires), agents communautaires (moniteurs, mères assistantes, grands-parents, personnels de soutien gardien, femmes de charge...)

3.5. Type de formation que reçoit le personnel :

Les Ecoles de formation des instituteurs (EFI) ont pour mission de dispenser une formation initiale polyvalente, théorique et pratique, qui intègre le préscolaire et l'élémentaire. Ces écoles forment les volontaires de l'éducation qui peuvent exercer aussi bien dans le préscolaire que dans l'élémentaire.

Dans leur organisation, les EFI assurent une formation initiale qui intègre désormais l'approche holistique Cette approche permet une prise en charge globale de tous les besoins de l'enfant (éducation, santé, nutrition, environnement, droits de l'enfant, approche communautaire)

La formation se déroule sous la forme de séminaires, d'exposés, d'expérimentations diverses, d'études de cas, de l'élaboration et de l'exécution de séquences pédagogiques suivies d'évaluation, de stages pratiques dans les écoles du département et les centres de santé (imprégnation, semi-responsabilité et responsabilité entière), d'élaboration de documents de comptes-rendus d'observation, d'exercices de simulation et de critique à partir d'un support (cahiers d'élèves, dessins d'enfants, etc.), de la fabrication d'outils devant soutenir la pratique de classe et enfin élaboration de projets communautaires en relation avec les organisations communautaires de base.

A côté, il existe des Pôles régionaux de formation (PRF) qui assurent la formation continue des personnels en collaboration avec les IDEN ; ce sont des services rattachés aux Inspections d'académie.

En outre, les IA et IDEN, ainsi que les ONG organisent des formations initiales et continues sur la base des référentiels existants, notamment pour des animateurs et autres personnels de centres communautaires, ou pour les autres personnels des centres préscolaires. On peut noter par exemple le Centre de Formation de Saint-Joseph de Thiès appartenant à l'Association d'Entraide des Etablissements Préscolaires Catholiques du Sénégal, qui forment depuis 15 ans, chaque année, pour une durée de 10 mois, une trentaine d'éducatrices préscolaires.

3.6. Politiques nationales et réformes récentes :

La lettre de politique sectorielle pour l'Education et la Formation à partir d'un diagnostic de l'accès, de la qualité et de la gestion de la petite enfance, a proposé des stratégies et un plan d'action jusqu'en 2007 pour le développement de ce sous secteur.

Le Sénégal à l'instar des pays de la sous région a finalisé en 2004 un document de politique Nationale de Développement de la Petite Enfance et ce document est en cours de validation institutionnelle. Il fait l'analyse de la situation de la Petite Enfance au Sénégal et un constat des programmes en cours, décline une vision de la Petite Enfance et des stratégies et programmes, propose un cadre institutionnel et des cadres d'appuis à la mise en œuvre de cette politique en matière de formation, communication, suivi et évaluation.

3.7. Initiatives visant les enfants les plus vulnérables et défavorisés :

Des centres spécialisés sont en place pour prendre en charge les enfants handicapés ou déficients mentaux (Centre Verbotonal (pour les sourds muets), Centre Talibou DABO (pour les handicapés moteurs), Keur Khaley et Association Sénégalaise d'Adaptation des Déficients Mentaux ASADEM (déficients mentaux). Avec l'appui de l'Unesco, l'éducation intégratrice est prise en compte dans le cadre des formations des personnels enseignants. Les questions de genre, bien que diffuses au niveau de l'éducation préscolaire sont de plus en plus intégrées dans les programmes de Développement Intégré de la Petite Enfance.

Des interventions sont également prévues au Ministère de la famille et du développement social dans le cadre du Projet de Lutte contre les Pires Formes de Travail, en direction des enfants exploités par la mendicité.

3.8. Programmes/projets spéciaux visant l'amélioration ou l'expansion de la PEPE :

- PDEF (Programme Décennal de l'Education et de la Formation)
- Projet PNUD (Volontaires des Nations Unies : jardins d'enfants communautaires en milieu rural)
- JICA (Un projet d'étude pour l'amélioration de l'environnement de la petite enfance)
- UNICEF : Projet d'Appui au Développement de la Petite Enfance
- UNESCO (Pré alphabétisation des enfants en milieu familial)
- Projet de renforcement des capacités locales pour la promotion de la Petite Enfance (Plan International - Région de Louga)

3.9. Information sur le curriculum (si applicable) et/ou les contenus des programmes PEPE :

3.9.1. Objectifs et finalités :

L'éducation préscolaire a pour objet :

- d'ancrer les enfants dans les langues et les valeurs culturelles nationales, en vue de consolider leur identité et de les prémunir contre les risques d'aliénation culturelle ;
- de favoriser le développement de leurs différentes aptitudes psychomotrices, intellectuelles et sociales, pour leur permettre d'épanouir leur personnalité propre et de construire les bases des apprentissages scolaires.

3.9.2. Domaines d'apprentissage et méthodes d'enseignement/apprentissage :

La communication, l'éveil au milieu, l'éducation psychomotrice et artistique et les compétences de vie courante constituent les domaines à travers lesquels l'éducation préscolaire poursuit ses objectifs. Les activités développées sont : le langage, le chant, le graphisme, les techniques manuelles, les exercices psychomoteurs, les exercices perceptivo moteurs, l'initiation scientifique et technologique, le développement durable, l'éducation à la science et à la vie sociale, les contes, le dessin, la peinture et activités de pré lecture/écriture.

Il faut ajouter que le médium d'enseignement est la langue nationale ; le français est introduit systématiquement à partir de la grande section.

L'évaluation au niveau préscolaire, bien que continue, n'est ni normative ni certificative. L'éducateur préscolaire suit l'évolution des performances de ses élèves à travers des bilans quotidiens, hebdomadaires et annuels. Toute cette évaluation est couronnée par un bilan terminal, établi au bout du cursus de trois ans. L'action évaluative de type formatif est oral (interrogations), écrit (dessins, signes écrits, etc.) et comportemental (socialisation).

3.9.3. Nombre moyen d'heures par semaine et de semaines par année :

25 heures par semaine et 30 semaines par an (durée de présence des enfants dans les structures publiques). Pour les structures communautaires, les centres sont fréquentés toute l'année selon les besoins de la communauté.

Note :

Le curriculum de l'éducation de base prend en compte l'éducation préscolaire, premier palier du système éducatif. En construction, il s'implante depuis deux ans dans le système éducatif.

Les intrants (livret horaire programme du préscolaire, guide de l'enseignant, guide du formateur et cahier d'exercice de l'élève) ont été intégralement réécrits.

La réécriture a été ponctuée d'interactions régulières avec les classes pour assurer un meilleur feed-back et un réajustement des outils en cas de besoin : il s'agit de la phase de *construction active*. Elle se veut une expérimentation des outils produits sur un échantillon réduit de classes pour permettre à terme de capitaliser l'ensemble des remarques et observations sur leur pertinence et faisabilité en vue d'un réajustement avant la mise à l'essai et la généralisation.

Des structures de pilotage sont créées :

- Comité National de Pilotage du Curriculum (CNPC) regroupant l'ensemble des ministères ayant des directions d'enseignement impliquées dans le curriculum.
- Secrétariat Technique Permanent (STP) logé à la DPRE et servant de bras technique et opérationnel à la construction du curriculum.

Depuis la fin du mois de novembre 2005, la mise à l'essai a effectivement démarré sur l'ensemble du territoire national :

- Une petite section par Inspection d'Académie
- Une classe d'alphabétisation par Inspection d'Académie
- Une classe de CI par Inspection Départementale

Le schéma d'implantation prévoit une extension progressive pour arriver à la généralisation au bout de trois ans pour l'ensemble des sections du préscolaire.

Autres référentiels :

Dans le cadre de la formation initiale des instituteurs et des volontaires de l'Education dans les EFI, un document intitulé *Référentiel de compétences pour la formation initiale dans les EFI* définit, dans les détails, le profil de sortie des futurs maîtres, de même que les différents champs de leurs compétences. A l'intérieur de chaque champ, sont définis : les compétences elles-mêmes, les capacités, les contenus associés, les critères et enfin les indicateurs d'évaluation.

En 2005, un référentiel unique de formation des personnels de la Petite Enfance a été finalisée et constitue désormais la base de toutes les formations dans le domaine.

3.10. Autres informations pertinentes

En 1998-1999, 23.625 élèves ont fréquenté 1.002 sections dans 313 établissements dont 225 privés. Le taux de scolarisation est encore faible : il est de 2,53% au niveau national et d'une région à l'autre il varie énormément. Il est de 4,3 % en zone urbaine et de 0,3 % en zone rurale. En 2001-2002, 28.663 élèves ont fréquenté 1.090 sections dans 377 établissements dont 281 privés. En 2004-2005, les effectifs étaient passés à près de 78.812 enfants inscrits dans près de 1000 structures d'encadrement de la Petite Enfance.

Le Gouvernement vise à promouvoir l'éducation préscolaire. Le type d'éducation dispensée à ce niveau prépare globalement l'enfant aux apprentissages ultérieurs contribuant ainsi à la réduction des taux d'échecs scolaires dans les cycles supérieurs. Il s'agira : de relever le taux de pré- scolarisation de 3 % en 1998 à environ 30% en 2015 ; de promouvoir parallèlement au développement du privé et du préscolaire public, un modèle d'éducation préscolaire de type communautaire, moins onéreux et adapté aux réalités socio- culturelles du pays. (*Rapport national sur le développement de l'éducation, 2004*)

Depuis 2000, un accent très fort a été porté sur le programme de développement de structures appelées « Case des Tout-Petits », chargées de prendre en charge l'enfant de 0 à 6 ans sur tous les aspects de son développement.

Parallèlement à la Case des Tout-Petits, une offre similaire en milieu communautaire s'est développée à l'initiative des communautés et a contribué sensiblement à l'augmentation de l'accès. Des projets et actions de plusieurs IDEN ou d'ONG et OBC, appuyés par des partenaires internationaux (UNICEF, Banque Mondiale, PLAN, CCF, Coopération Luxembourgeoise...), concourent à améliorer la qualité de service dans ces centres.

Un projet d'étude pour l'amélioration de l'environnement de la petite enfance avait été mis en place entre le Gouvernement du Sénégal et celui du Japon, représentée par son agence de coopération, la JICA, et avait pour objectif de :

- élaborer un plan directeur pour l'amélioration de l'environnement de la petite enfance
- transférer la technologie des méthodes d'étude aux homologues

Le projet qui a duré trente deux mois (32) mois (de décembre 2001 à juillet 2004) a permis de mettre en place, à titre expérimental, quatre cases des tout petits et de réaliser une étude de faisabilité sur leur fonctionnement. La JICA examine actuellement la poursuite de son projet.

Dans le domaine informel, on doit citer les Ecoles coraniques ou « daaras » qui proposent un enseignement religieux à des enfants dès le bas âge jusqu'à l'âge de l'adolescence. L'étendue exacte de ce secteur n'est pas bien maîtrisée, mais il est considéré comme important en terme d'effectifs. Il correspond à une forte demande sociale des parents.

C. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT PEPE (SI POSSIBLE, A REUNIR EN COLLABORATION AVEC LES BUREAUX DE L'UNICEF)

4.1. Les programmes d'éducation parentale s'adressent généralement aux familles ayant des enfants âgés de moins de 6 ans. Merci d'inclure les informations relatives à tout programme d'éducation parentale dans votre pays selon le tableau ci-dessous :

Type de programme	Oui ou Non (noter pour chaque programme)	Nombre estimé de bénéficiaires (si possible)
Education parentale offerte dans le cadre des centres d'assistance et d'éducation pour la petite enfance	Oui, en développement	Environ 10.000 enfants
Comme composante des programmes de santé et nutrition, en incluant par exemple des informations sur le développement de l'enfant au cours de visites à domicile	Oui	Moins de 1.000 enfants de 6 à 36 mois
Groupes de parents se réunissant pour discuter des aspects liés au développement, à la santé et à l'état nutritionnel de leurs jeunes enfants	Non, pas de manière structurée	ND
Comme composante de programmes destinés aux adolescents, programmes de formation pour la vie ou d'alphabétisation	Non, pas de manière structurée	ND
Emission de mass media, telle que <i>La Rue Sésame</i> , avec des moyens de communication pour et avec les enfants	En étude	ND
Autres (spécifier)	Oui, Projet de pré alphabétisation des enfants en milieu familial	1 000 enfants dans quatre régions polarisées

Certains de ces programmes sont-ils destinés spécifiquement aux personnes vulnérables, pauvres, défavorisées ou exclues ? Si oui, lesquels ? (Inclure/joindre toute information additionnelle pertinente, si disponible)

Oui, les programmes nutritionnels intégrés touchent les enfants malnutris et leurs parents.

4.2. Y a-t-il un système au niveau national pour le suivi du développement des enfants ou pour vérifier leur attitude à la scolarité avant leur entrée en primaire ?

En élaboration dans le cadre du PDEF et du curriculum.

4.3. Y a-t-il une politique concernant la petite enfance (PEPE, etc.) approuvée ? Dans le cas négatif, y a-t-il une politique en cours d'élaboration ?

Document de politique existant en cours de validation.

[Informations révisées par le Ministère de l'éducation nationale, janvier 2006.]